

ARRETE N° 293/2024
ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique notamment ses articles 79 et 80 ;

VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif aux règles à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n° CC/2024/06/120 du 24/07/2024 relative à la détermination des « ratios-promouvables pour l'année 2024 » ;

VU les lignes directrices de gestion établies le 30 juin 2022 par le Président de la Communauté de l'Agglomération du Nord Basse-Terre après avis du Comité Technique du 29 juin 2022 ;

VU les effectifs budgétaires de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, au titre de l'année 2024 est arrêté comme suit :

ORDRE DE PRIORITE	PRENOM - NOM	GRADE ACTUEL- ECHELON	EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CHOIX
1	M. Thierry MEYZINDI	Adjoint technique territorial – 10 ^{ème} ECH	Au choix
2	M. Ken LAPTES	Adjoint technique territorial – 10 ^{ème} ECH	Au choix
3	M. Fred LARISSE	Adjoint technique territorial – 9 ^{ème} ECH	Au choix
4	M. Jonathan VOLTAIRE	Adjoint technique territorial – 9 ^{ème} ECH	Au choix
5	M. Emmanuel Roger GABRIEL	Adjoint technique territorial – 9 ^{ème} ECH	Au choix
6	M. Patrice Privat NOMED	Adjoint technique territorial – 10 ^{ème} ECH	Au choix
7	M. Jean-Luc GERVELAS	Adjoint technique territorial – 8 ^{ème} ECH	Au choix
8	M. Ronald GALETTE	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
9	M. Albert LOLLIA	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
10	M. Michel SAMAR	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
11	M. Bernard SHADEOSING	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
12	M. Claude CHYNOISSIN	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
13	Mme Nicaise ANGOSTON	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
14	Mme Clément BAUSSET	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
15	Mme Géraldine JUDITH	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
16	M. Didier LAPIN	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix
17	M. Philippe CHATAIGNE	Adjoint technique territorial – 8 ^{ème} ECH	Au choix
18	M. Didier DAGONIA	Adjoint technique territorial – 7 ^{ème} ECH	Au choix

	Agents promouvables	Agents inscrits sur le présent tableau d'avancement de grade
Nombre d'hommes	15	15
Nombre de femmes	3	3
% d'hommes	83.33 %	83.33 %
% de femmes	16.67%	16.67 %

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

- affiché,
- transmis au comptable de la collectivité,
- transmis au Centre de Gestion de la Guadeloupe qui en assurera la publicité.

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par voie postale ou par le biais de l'application informatique
Télérecours, accessible par le lien suivant :
<http://www.telerecours.fr>.

Affiché le : 13 SEP. 2024

Fait à Sainte-Rose, le 12 SEP. 2024

Le Président de la CANBT

Guy LOSBAR

